

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE 04 novembre (04/11/2021)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 29 octobre, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, **Adjoint**,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie DUPONT, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT REPRESENTES :

Mme Claudine MATALA (représentée par Madame Stéphanie GAYET), Mme Sophie LOPEZ (représentée par Madame Danièle PAPUGA), **Adjoint**,

M. Robert POMAREDE (représenté par Monsieur le Maire), Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Soufiane ACHCHTOUI (représenté par Monsieur Luc PORTES), **Conseillers Municipaux**.

Madame ESQUIEU est nommée secrétaire de séance.

10 – 04 novembre 2021

**10. Travaux de mise aux normes de l'accessibilité de bâtiments au Camping « Le Moulin de Bidounet » et fourniture et pose de trois lodges - demande de subventions**

Rapporteur : Madame DELCHER.

**Considérant** qu'il est nécessaire d'entreprendre des travaux de mise aux normes de l'accessibilité de bâtiments au camping « le Moulin de Bidounet » et d'augmenter la capacité d'hébergement par l'achat de trois lodges,

**Considérant** que la commune souhaite un équipement de qualité et être en conformité avec les exigences de reclassement des campings, à savoir les normes ATOUTFRANCE, notamment sur le niveau de confort des équipements, les services proposés, les bonnes pratiques en matière de respect de l'environnement et l'accueil des personnes en situation de handicap,

**Considérant** que le projet est estimé à 331 068,05 € HT € HT soit 397 281,66 € TTC comprenant la réhabilitation d'un bloc sanitaires (accessibilité PMR...), de l'accueil et des salles annexes, la fourniture et la pose de trois lodges,

**Considérant** que cette opération est susceptible d'être subventionnée par l'Europe (LEADER), l'Etat, la Région et le Département,

**Considérant** le plan de financement prévisionnel de l'opération suivant :

DEPENSES	HT	TTC
Etudes	28 128,00 €	33 753,60 €
Travaux	252 351,02 €	302 821,22 €
Achat de 3 lodges	50 589,03 €	60 706,84 €
Total	331 068,05 €	397 281,66 €

#### RECETTES

Partenaires	%	MONTANTS
Région	15%	49 660,21 €
Conseil Départemental (30% sur les travaux)	22,87%	75 705,30 €
LEADER	24,16%	80 000,00 €
Etat	18%	59 488,93 €
Commune	20,00%	66 213,61 €
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>	<b>331 068,05 €</b>

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**APPROUVE** le projet et le plan de financement ci-dessus.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter, en conséquence la subvention la plus élevée possible auprès de l'Europe (LEADER), de l'Etat, de la Région et du Département, ou tous autres organismes pouvant apporter une aide financière pour la mise en œuvre desdits travaux.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Pour copie conforme  
Moissac le 05 novembre 2021  
Le Maire,



Romain LOPEZ